

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **RENSEIGNEMENTS**

Vous trouverez tous les renseignements concernant nos formations sur notre site [www.savoirpsy.com](http://www.savoirpsy.com).  
Pour toute demande spécifique vous pouvez nous contacter par téléphone ou par e.mail.

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions peuvent être effectuées soit par téléphone, soit par e.mail, soit par courrier. Elles ne seront effectives qu'après réception d'acompte de 90€ pour les modules inférieurs à 600€ et de 150 € au-delà.

### **FINANCEMENT**

Toutes les activités de Savoir Psy peuvent faire l'objet d'une prise en charge au titre la formation continue par les différents organismes (Uniformation, Fongecif, ANFH...).

Elles peuvent également entrer dans le cadre du DIF.

Si vous pensez pouvoir bénéficier d'une prise en charge par votre employeur, Il vous sera établi une convention de formation suivant vos indications, pour le ou les cours concernés.

Les frais de dossier sont de 80 €.

Votre inscription sera définitive après signature de la convention de formation par votre employeur.

### **MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Pour valider définitivement votre inscription, l'intégralité des frais de participation doit être déposée – déduction faite de l'acompte – avant le début du cours. Dans le cas contraire, nous ne pourrions réserver votre place, et cela au bénéfice des personnes en liste d'attente.

Tous les règlements sont à effectuer auprès de notre comptable. Vous pouvez les effectuer :

- soit par chèque du montant total ou échelonnés suivant vos indications,
- soit par prélèvement bancaire du montant total ou par mensualités suivant vos indications.

Dans tous les cas, une facture précisant les modalités de paiement vous sera remise.

Un règlement en numéraire peut être envisagé après accord préalable avec Mme Elizabeth Leblanc. Les versements seront exclusivement effectués directement auprès de notre comptable, le lundi ou le jeudi, contre un reçu signé par nous et par vous.

Les cas particuliers seront à exposer à Mme Elizabeth Leblanc et étudiés avec bienveillance au cours d'un entretien particulier.

### **CONVOCATION**

Environ deux semaines avant le début du stage ou du cours, vous recevrez une convocation confirmant le lieu et les horaires.

Pour les stages en résidentiel ou les cours se déroulant à Chazal, les modalités pratiques sont disponibles sur le site.

### **ATTESTATION de PRÉSENCE**

A l'issue de chaque cours ou stage, une attestation de présence vous sera remise, au vu des signatures des feuilles de présence. Au-delà de deux absences, cette attestation ne pourra pas vous être remise.

Nous pouvons vous fournir un relevé global de présence en fin d'année, sur demande.

### **ANNULATION**

Les acomptes ne sont ni remboursables ni reportables.

Le solde des frais de participation sera intégralement remboursé si l'annulation justifiée intervient plus de 15 jours avant le début du stage. En cas de désistement passé ce délai ou en cas d'absence au cours, les règlements déposés seront encaissés aux dates prévues.